

Édito

par Abdellatif Keddad

L'instauration du dispositif américain « Most-Favored Nation » et la menace sur les tarifs élevés aux USA, poussent les laboratoires à renforcer leurs investissements aux États-Unis, créant des tensions sur les prix et les approvisionnements en Europe. Cette pression accentue les risques de hausses tarifaires, de retards d'accès aux innovations et de pénuries, dans un marché déjà dépendant des importations d'API et de génériques. L'UE tente de réagir via relocalisation, achats conjoints et sécurisation des médicaments critiques. Pour l'Algérie, engagée dans une stratégie de souveraineté pharmaceutique, ces menaces forment une opportunité pour accélérer la production locale et renforcer les capacités industrielles nationales.

Au sommaire N°095

- ◆ Conférence africaine : PI spa signe un contrat d'exportation vers la Mauritanie
- ◆ Conférence africaine, Entretien avec Mehdi Chehili DG de PI
- ◆ Conférence africaine : signature d'accords ANP-P/Sénégal/Tanzanie
- ◆ Clinvest : conférence de Pharma Invest spa
- ◆ Code barre Data Matrix sur les médicaments : nouveau cahier des charges pour les médicaments importés
- ◆ Portrait de pharmacien Mohamed Rafik Khloufi : de l'association des étudiants de Batna à l'ordre de Annaba.
- ◆ Prix des médicaments aux USA : le modèle GENEROUS d'alignement des prix sur ceux de pays occidentaux

Média du premier groupement de Pharmaciens

Décembre 2025

N° 096

Conférence Ministérielle Africaine et salon international Clinvest - Alger Pharma Invest spa signe un contrat d'exportation vers la Mauritanie

La 3e édition du salon Clinvest s'est tenue en parallèle de la conférence ministérielle, organisée conjointement par le Ministère MIP et l'OMS avec la participation du CREA (Conseil du Renouveau Economique Algérien), du 27 au 29 novembre 2025 au Palais des Expositions à Alger. Ce fut l'occasion pour le groupement PharmaInvest spa représenté par Messieurs Legherib Yassine PDG et Mehdi Chehili DG du groupe, de signer un contrat d'exportation de médicaments avec l'entreprise Mauritanienne de distribution King Pharma représentée par Tayeb Khiarhom le DG. Cette avancée très importante dans le parcours de Pharma Invest spa, est le couronnement d'une politique d'entreprise élaborée par le staff dirigeant qui a permis à l'ensemble du personnel de l'entre-



prise d'obtenir des produits très compétitifs qui répondent aux exigences internationales de qualité. Le contrat préliminaire comprend l'exportation de nos compléments alimentaires de très haute qualité et des médicaments innovants tels que les poudres. Ce fut l'occasion pour de nombreux représentants de pays africains, de visiter le stand de l'entreprise et d'obtenir les informations sur les produits fabriqués, sur les process et sur l'assurance qualité. Durant le salon, cinq contrats d'exportations de produits pharmaceutiques algériens d'une valeur de 10

millions de dollars ont été signés avec le leader africain de la distribution vers la Mauritanie, le Mali et le Sénégal, des pays qui forment un marché à l'internationale de plus de 45 millions d'habitants.

Entretien avec Mehdi Chehili, DG Pharma Invest L'alignement avec les standards exigeants : notre choix stratégique

Q Le BP : Comment s'est déroulée la prospection du marché export ?

Mehdi Chehili : Notre différenciation stratégique en optant pour l'alignement avec les standards internationaux les plus exigeants, a permis aux prospects africains de sélectionner et de retenir notre groupe.

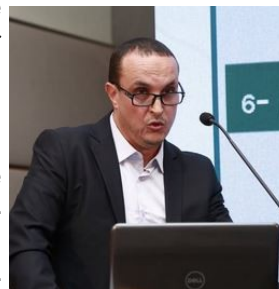
Nous avons ainsi signé un contrat préliminaire qui comprend l'exportation de nos compléments alimentaires de très haute qualité, des médicaments innovants tels que les poudres pour inhalation destinées aux maladies respiratoires et une coopération

pour développer des médicaments spécifiques aux contextes africains.

Q : Quelles ont été les exigences de l'acheteur ?

MC : Disposant d'un cahier des charges, et sur cette base, l'acheteur était ravi et satisfait de noter, à partir des échantillons présentés, une qualité supérieure qui ne peut qu'être en conformité avec ses exigences ou au-delà de ses normes qualité.

Q : Quelles sont les mesures octroyées par les pouvoirs publics et



(Suite page 2)

Conférence Ministérielle Africaine sur la production de médicaments - Alger Signatures d'accords entre l'ANPP et les agences du médicament Sénégalaise et Tanzanienne

Les ministres africains de la santé et les divers officiels représentants de 29 pays participants à la Conférence Ministérielle Africaine sur la production locale de médicaments et de technologie de la santé, ont adopté le 28 novembre 2025, la 'Déclaration d'Alger' qui est la plateforme commune visant à renforcer la souveraineté sanitaire du continent. Les pays participants ont été l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Egypte, l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Le texte qui comporte, 13 engagements, prévoit d'unir les efforts pour réduire la dépendance aux importations et pour la sécurité sanitaire du continent. Parmi les points, on retrouve l'engagement pris pour harmoniser la réglementation sur les médicaments, en vue d'atteindre le niveau 3 de maturité. Atteindre ce niveau signifie que l'autorité de réglementation n'est plus réactive, mais qu'elle fonctionne de manière proactive, intégrée et optimi-

sée pour garantir l'accès à des médicaments de qualité, sûrs et efficaces sur son territoire. C'est une transition vers l'excellence. La déclaration contient également un renforcement de la coopération universitaire et entre les agences du médicament. Ainsi au cours de l'évènement, deux accords portant sur l'harmonisation des réglementations ont été signés entre l'ANPP et l'agence sénégalaise de réglementations pharmaceutique (ARP) et l'autorité Tanzanienne des médicaments et dispositifs médicaux (TMDA).



Entretien avec Mehdi Chehili, DG Pharma Invest L'alignement avec les standards exigeants : notre choix stratégique

(Suite de la page 1)

quelle ouverture a été pour le groupe, la conférence ministérielle africaine ?

MC : Elles ont été nombreuses. L'Etat, à travers le MIP et les autres ministères, a annoncé son engagement pour accompagner les exportateurs de produits pharmaceutiques. Dans le cas du MIP, une direction sera chargée de suivre les projets d'exportations. La Présidence, le ministère des Affaires Etrangères, le MIP et le ministère de la Santé ont tous contribué à la réussite de la conférence ministérielle qui s'est soldée par la signature de *La Déclaration d'Alger*, un document historique qui vise à développer l'industrie pharmaceutique africaine en se fixant un objectif de couvrir 55 % des besoins du continent, actuellement couverts à 5 %. Nous explorons actuellement les mesures incitatives élaborées par les pouvoirs pu-

blics, destinées à encourager les exportations.

L'évènement Clinvest qui était dédié également à la promotion du tourisme médical a consacré et priorisé l'industrie pharmaceutique dans l'édition de cette année. Il faut aussi citer le rôle très actif du CREA, dont Pharma Invest SPA est membre, dans la réalisation des objectifs, .

Ces événements font partie intégrante de notre plan marketing et communication publique. Les retombées sont le développement de la notoriété et la mise en valeur des produits et services de l'entreprise pour le marché local et international. Notre pays s'était fixé un objectif de 17 millions de dollars d'exportation de médicaments pour 2024. Pour notre part, nous souhaitons exporter jusqu'à 50% de nos capacités. Les volumes vont augmenter au fur et à mesure de la mise en place des conditions logistiques relatives à cette activité.

Prix des médicaments aux États-Unis, modèle GENEROUS - 2025 Alignement des prix US sur ceux de pays occidentaux

Les États-Unis figurent parmi les pays où les médicaments sont les plus chers ([lien](#)). Aussi, l'administration Trump prévoit pour janvier 2026, la mise en place d'un mécanisme pour baisser le prix des médicaments, selon le modèle appelé GENEROUS (GENERating cost Reductions fOr U.S. Medicaid — [lien](#)). C'est un projet pilote volontaire de cinq ans où les fabricants offriront des prix basés sur ceux existants dans les pays du panel. Son objectif est de garantir des prix justes et raisonnables pour les médicaments couverts par Medicaid, le système américain d'assurance maladie pour les citoyens à faible revenu, en alignant leurs prix nets sur ceux pratiqués dans certains pays développés. Les pays comparateurs du benchmark au nombre de huit, sont le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Suisse et le Royaume-Uni. Cette liste de pays restera fixe pendant toute la durée du test et du suivi. Le mécanisme de calcul mis en place, s'articule autour des fabricants qui doivent fournir chaque année des données détaillées de prix internationaux (niveau NDC-9, norme correspondant à une combinaison unique de dosage, concentration et mode d'administration). Le système NDC (National Drug Code) est le système officiel d'identification des médicaments aux USA. Il est composé de 10 ou 11 chiffres divisés en 3 segments : 1 segment qui identifie le fabricant ou distributeur, un segment qui identifie le médicament (forme, dosage), un segment pour la taille ou le type d'emballage. Ces données seront vérifiées par un auditeur indépen-

dant.

Le prix net MFN (Most Favored Nation) d'un médicament sera calculé à partir du prix moyen net dans ces huit pays, corrigé selon le PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA). Les remises, rabais et réductions consentis par les fabricants seront déduits du prix de liste. Le CMS (Centers for Medicare & Medicaid Services) a annoncé des accords avec plusieurs grands laboratoires — notamment AstraZeneca, Pfizer et EMD Serono — pour participer à ce modèle une fois les termes finalisés. Dans les points d'incertitude, on ne sait pas encore si le prix de référence retenu sera-t-il la moyenne des prix nets des huit pays, ou bien le plus bas parmi eux ? Cette distinction aura un impact majeur sur le niveau final des prix aux États-Unis. Les données de prix nets internationaux sont habituellement confidentielles, donc difficiles à obtenir. L'administration Trump, en s'appuyant sur le poids économique des États-Unis, semble déterminée à imposer une plus grande transparence et des baisses de prix substantielles. Ce projet constitue un test inédit pour mesurer jusqu'où les États-Unis peuvent s'inspirer des pratiques de régulation des prix des autres pays développés. Le modèle GENEROUS ([lien](#)) vise à réduire les coûts des médicaments de Medicaid en alignant leurs prix sur ceux pratiqués dans huit pays comparables. Il marque une tentative ambitieuse de contrôle des prix par référence internationale, mais son efficacité dépendra de la transparence des données et du mode de calcul retenu (moyenne ou prix le plus bas).

Nouvel arrêté du MIP - octobre 2025

Introduction du Data Matrix pour les médicaments importés

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a adopté, le 12 octobre 2025, un nouvel arrêté (n°25) qui remplace celui du 14 février 2021. Publié au Journal officiel, ce texte introduit un cahier des charges renforcé pour l'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage humain. L'objectif est double : améliorer la sécurité et la traçabilité des produits, et moderniser le contrôle des importations conformément aux standards internationaux. L'arrêté s'appuie sur un socle juridique existant, notamment la loi n°18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé, ainsi que

les décrets exécutifs de 2019 et 2020. Il s'applique à tous les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux importés, qu'ils soient destinés au secteur public ou privé, et impose aux établissements importateurs agréés de se conformer à des exigences techniques et documentaires renforcées. L'une des innovations majeures de cet arrêté est l'introduction obligatoire du **code-barres bidimensionnel (Data Matrix)** à partir de 2027. Ce système de sérialisation permet d'identifier de manière unique chaque boîte de médicament, de lutter contre la contrefaçon et de garantir une vérification

Salon CLINVEX 2025 Conférence de Pharma Invest 'Building Health in Algeria'

Le salon organisé, en marge de la Conférence avec les institutions internationales l'OMS, l'Union Africaine, l'UNICEF, le ZLECAf, a réuni près de 30 pays africains. En plus des expositions, une conférence de Pharma Invest spa 'Building Health in Algeria : Pharma Invest's role & services'. Des ateliers étaient aussi au programme dont la manipulation sécurisée des médicaments cytotoxiques avec les protocoles et les bonnes pratiques pour protéger les professionnels et les patients. L'atelier oncologie et avancées diagnostiques a présenté le rôle des innovations qui ont transformé le dépistage et la prise en charge des patients. Un atelier sur l'optimisation et l'innovation de la supply chain pour la croissance de la production locale des médicaments. Amer Bouabidi expert et représentant de l'UNIDO auprès des Nations Unies précisait lors



du salon que c'était le moment de développer la production des médicaments en Afrique. Il insistait sur la réglementation pharmaceutique car elle forme un jalon important pour le continent, en tentant de répondre à la question sur comment il est possible de nous améliorer pour préserver une souveraineté pharmaceutique. L'UNIDO joue un rôle dans la captation des nombreux experts du secteur qui vont contribuer à servir le continent africain, notamment dans la production, la recherche et le développement. L'Algérie qui dépasse les 70 % en matière de couverture des besoins de la population, peut servir de modèle pour les pays africains qui y trouvent également un accompagnement dans la formation des personnels à travers son réseau universitaire qui s'est enrichi de nouvelles spécialités pharmaceutiques.

La Déclaration d'Alger prévoit :

- La levée des barrières réglementaires et la facilitation du commerce à l'intérieur du continent
- L'unification du cadre législatif pour les industries pharmaceutiques
- L'établissement d'une plateforme continentale pour les commandes de matières premières

- La promotion de la coopération industrielle et la réalisation de l'intégration entre les pays africains
- L'autonomisation des pays entrepreneurs pour soutenir l'indépendance sanitaire du continent
- Le soutien à l'innovation, la biotechnologie, l'intelligence artificielle et les vaccins

Nouvel arrêté du MIP - octobre 2025

Introduction du Data Matrix pour les médicaments importés

(Suite de la page 3)

électronique tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le Data Matrix devra contenir le code international GTIN, le numéro de série unique, le numéro de lot, la date de péremption. Cette mesure concerne en priorité les médicaments remboursables par la sécurité sociale et ceux soumis à prescription obligatoire. Elle s'inscrit dans une tendance mondiale, comme le montre l'adoption de systèmes similaires au Maroc par l'Agence Nationale des Médicaments et des Produits de Santé (ANMPS) ou en Arabie Saoudite par la Saudi Food and Drug Authority (SFDA). L'arrêté impose un conditionnement bilingue (arabe et langue étrangère usuelle), des mentions obligatoires claires, des pictogrammes de sécurité et un dispositif d'inviolabilité. Par ailleurs, les importateurs doivent respecter des conditions strictes de stockage (chaîne du froid, zones de quarantaine) et tenir à jour des rapports réguliers à destination du ministère.

Impacts sur le secteur pharmaceutique et les patients

Pour les importateurs, l'arrêté représente un investissement technologique et organisationnel important, mais

aussi une garantie de crédibilité. Pour le marché national, il renforce la sécurité sanitaire et participe à une meilleure gestion des stocks. Enfin, pour le patient, il se traduit par une traçabilité améliorée, un étiquetage plus clair et une protection accrue contre les produits falsifiés. **Vers une souveraineté sanitaire**

Ce texte s'inscrit dans une dynamique régionale et internationale. En Tunisie, la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) a également engagé des réformes pour moderniser la traçabilité. De même, des pays comme l'Égypte, via l'Egyptian Drug Authority (EDA), et le Sénégal, avec la Direction de la Pharmacie et du Médicament, ont renforcé leurs cadres réglementaires pour sécuriser les circuits du médicament. L'arrêté n°25 marque ainsi une étape clé dans la modernisation du système pharmaceutique algérien, en alignant les normes nationales sur les référentiels internationaux et en affirmant une volonté politique forte de garantir la qualité et la sécurité des produits de santé. Cet arrêté, adopté par le Ministère de l'Industrie pharmaceutique, remplace l'arrêté de février 2021 et vise à garantir la qualité des produits importés en Algérie.

Portrait de pharmacien, Mohamed Rafik KHLOUFI : De l'association des étudiants de Batna, à membre de l'ordre de Annaba

Rafik Khloufi, est un jeune pharmacien plein de bonne humeur. Il fait partie de ces personnes dont on apprécie la compagnie et que l'on aimerait compter parmi ses proches. Ses camarades étudiants l'avaient d'ailleurs choisi en 2004 pour présider la jeune association ARPEC de la fac de Batna, une association dont il est membre fondateur.

Lorsqu'il était enfant, son père voyait en lui un aviateur. A cet âge, Rafik était plus fasciné par le monde qui entourait le pharmacien Abdallah Serrar, par la personnalité de cet homme en blanc qui inspirait le respect et qui incarnait le savoir. C'est en accompagnant son oncle qui réalisait des travaux électriques dans l'officine, qu'il découvrit le monde de la pharmacie. Rafik avait adoré la pratique de Hadj Abdallah Serrar, la maîtrise de chaque geste lors de la réalisation des examens de biologie, la sécurité qu'il dégagait. Cela lui inspira le personnage qu'il souhaitait incarner plus tard et le métier qu'il aurait aimé exercer.

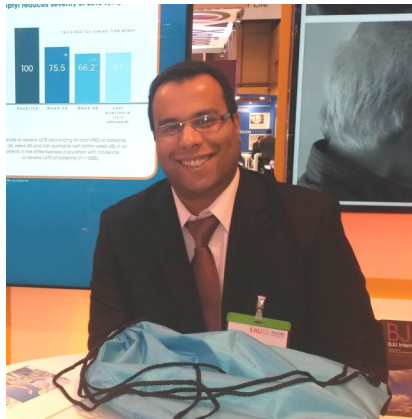
Rafik suit sa scolarité à Batna, soutenu par les encouragements continus de M. Aggad, son professeur de français, duquel il garde un excellent souvenir. C'était un élève inattendu et attachant, qui a transformé sa légèreté apparente en succès réel. Il nous confie avoir été un élève débordant d'énergie, un plaisantin sans malveillance qui mettait tout en oeuvre pour attirer l'attention de ses camarades. Ses enseignants, qui ne lui donnaient pas beaucoup de chances dans son parcours scolaire en début d'année, étaient surpris par sa progression remarquable et ses excellents résultats. Pour l'anecdote, sa prof de mathématiques qui n'avait pas cru en ses capacités scolaires incompatibles avec son enthousiasme criant, lui avait fait refaire, dans un coin de la salle, un examen pour lequel il avait obtenu 19/20. Les résultats scotchèrent l'enseignante car il venait d'obtenir, pour la seconde fois, la même note maximale ce qui confirma les compétences du jeune Rafik.

Né à Batna, Rafik est le 3e d'une fratrie de 6. Sa famille comporte de nombreux moudjahiddines, son grand-père maternel est le Chahid Maachi Mohamed dont Rafik a hérité du second prénom en sa mémoire.

Il obtient son bac en 2002 et intègre le département de pharmacie de Batna. La personnalité de ce sympathique étudiant, fait qu'il est apprécié par ses camarades qui le suivent dans la création de l'ARPEC, l'Association pour la Recherche Pharmaceutique et le Développement des Connaissances au sein de laquelle il sera élu président. Cette

association scientifique, soutenue et encouragée par madame le professeur Nadia Grainat alors chef de département, organisa plusieurs événements avec les étudiants dont des campagnes de sensibilisation. Leur vision de la pharmacie se rapprochait beaucoup de la recherche, du conseil et de la bonne prise en charge des patients.

Il y restera jusqu'en 2005 et procèdera à son transfert vers le département de Annaba où il obtiendra son diplôme en 2007. Son sujet de mémoire portait sur l'étude comparative des dosages manuels et sur automates. Son premier emploi fut celui de délégué dans un laboratoire de produits antiseptiques, puis début 2008 il sera pharmacien assistant dans une des rares officines à Batna qui réalisait les préparations. Cette pratique se faisait selon le référentiel de l'ouvrage Dorvault l'Officine qui était très souvent ouvert sur la paillasse. Le titulaire avait aussi spécialisé son officine dans la



formulation de tisanes. Ce dernier avait mis en place un coin bibliothèque mettant à disposition du personnel de nombreux ouvrages utiles à l'exercice pharmaceutique. C'était pour Rafik, une très belle époque au point où en fin de travail il trainait la patte pour prolonger sa noble pratique pharmaceutique. Il y régnait une belle atmosphère au sein de l'équipe officinale, qui se faisait ressentir sur la qualité de la prise en charge des

patients. Rafik ajoutera pour illustrer ces relations fortes, que le pharmacien titulaire lui avait accordé la possibilité de quitter son travail deux heures plus tôt, afin de lui permettre d'assurer pour les étudiants du département de pharmacie de Batna, les TP de pharmacie galénique.

Son aventure pharma sera enrichie en 2009 lorsqu'il rejoint un grand labo national pour trois années en devenant délégué médical, puis en 2012 il change d'entreprise mais pas de fonction. En 2014 il s'embarque avec un autre laboratoire et vivra sa meilleure expérience de délégué médical. Durant cette période, Rafik a suivi de nombreuses formations postuniversitaires, notamment en communication. C'est en 2019 qu'il finit par s'installer comme pharmacien d'officine dans la commune de Ouled Driss - wilaya de Soukh Ahras, l'antique Thagaste fondée par les Phéniciens et ville natale du philosophe théologien Saint Augustin encore appelé Augustin d'Hippone, le penseur exigeant. Rafik se retrouve ainsi sur les traces du premier romancier de l'histoire antique : Apulée de Madaure, qui était un esprit brillant venu de la cité connue aussi sous le nom de M'Daourouch, lieu où se trouvait l'antique Université de Madaure.

Les membres du
Conseil d'Administration 2025

Yassine LEGHRIB, PDG

Mehdi CHEHILI, DG PID

Hichem ZOUAK, DG PIP

Hanifa Kenzai,

Samir ATTIA,

Abdelhakim MATALLAH,

Rabie ZIAR,

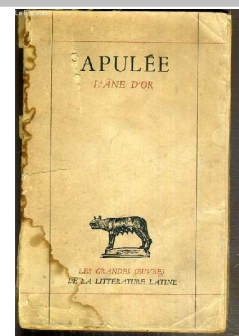
Leila KHENNOUF

Fariha Bellil

Aziz Adjissi

Hana Dorbani,

Ghania Filali Souadi



Apulée de Madaure



<http://pharmainvest.dz/>

Le Bulletin du Pharmacien
**Média du 1er groupement de
pharmaciens**

Abdellatif Keddad

Rédacteur en chef

Pharma Invest spa

Société au capital social de

5 508 975 000 DA

Siège social

Zone Industrielle – El Eulma

Algeria

Tél : +213 36 76 12 16

Fax : +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz



contact@pharmainvest.dz

Il nous confie que si ses débuts furent difficiles, il a été accompagné par des confrères officinaux qui ont été à la hauteur en lui fournissant une aide précieuse. Il salue ici leur dévouement et leur témoigne reconnaissance et respect. Les habitants de ce petit village de Ouled Dris, le village des cerises, bien qu'étant connus pour leur générosité et leur simplicité ont montré, à ces débuts, une certaine méfiance envers ce pharmacien qu'ils qualifiaient de 'Bônois', venu d'une contrée lointaine. Mais le sens des relations humaines déployé par Rafik, l'intérêt qu'il montrait à la demande de ses patients et les compétences qu'il mettait pour les servir avaient permis de rompre la glace tout en instaurant un climat de confiance dans une pharmacie à visage humain. Il avait mis en place un certain nombre d'actes pharmaceutiques dont le suivi des malades chroniques, de l'observance des traitements et du contrôle des chevauchements d'ordonnances. Par nécessité et avec un certain regret, il quittera cette localité en

2024 pour s'installer à Annaba. Il sera en parallèle délégué du conseil de l'ordre durant 3 années jusqu'en 2024. Son ouverture d'esprit appuyée par ses compétences sur les questions pharmaceutiques, avaient séduit ses confrères prescripteurs qui voyaient en lui un précieux consultant aux riches ressources.

A Annaba, son énergie l'amène à lancer en 2017 avec trois amis dont Lachichi, l'association Green Bike qui s'est fixé pour mission la protection de l'environnement. Très vite cette association a grandi fédérant de plus en plus de personnes. Elle allie sport, citoyenneté et bénévolat collectant les déchets divers en utilisant le vélo comme moyen de locomotion et le balai comme outil de travail.

En 2023, alors qu'il était à Soukh Ahras, Rafik est élu à la SORP de Annaba délégué de la wilaya qui relève de cette région. C'est en cette qualité qu'il participait au nom de la CREQ, aux diverses sorties de la commission pour examiner la conformité des installations, transferts et autres mouvements au sein de la

profession. Il s'attellait à réaliser cette mission qu'il prenait à coeur en toute responsabilité et de la meilleure des façons.

Dans cette commission, un dossier l'avait particulièrement marqué bien au-delà de ce qu'il avait connu auparavant. C'est celui d'une consoeur décédée suite à un tragique accident de la circulation. Il fallait traiter le devenir de l'officine avec la mise en place des textes juridiques prévus à cet effet pour assurer la période de transition qui prévoit un remplacement d'une année renouvelable une seule fois. Il avait été bouleversé par ce dossier alors qu'il avait l'habitude des cas complexes mais non tragiques. Il venait soudainement d'être confronté à la dimension humaine et dramatique de son rôle avec la brutalité de la disparition de sa consoeur. Rafik est un jeune pharmacien à l'écoute des nouvelles technologies. Lors de l'informatisation de son officine, il avait opté pour un logiciel polyvalent qui lui fournissait de nombreux indicateurs dont il analysait les données. Cet outil lui permet une gestion rationnelle des stocks lui épargnant les coûts inutiles de sur-stockage. Ces solutions lui permettent de dégager du temps au profit de ses patients, c'est pour cela qu'il reste vigilant sur leur développement. Rafik Khloufi entretient avec son équipe officinale, une relation collaborative et bienveillante axée sur la formation, pour développer les compétences. Il a mis en place une communication ouverte claire et transparente, fondée sur l'écoute. Il échange avec son équipe sur les pratiques, les difficultés et les réussites tout en produisant des retours constructifs. Il se dit souvent : *'Avant d'exposer un problème, il faut se le soumettre à soi-même et essayer de le résoudre'*. Sur la base des riches formations acquises lorsqu'il était délégué, il a instauré une communication pertinente avec son personnel. Rafik Khloufi a utilisé les clés de la communication non seulement avec les patients, mais aussi avec les praticiens formant ainsi un levier d'amélioration constante répondant aux exigences professionnelles et développant une culture de qualité et de sécurité. Régulièrement, après le départ des patients, Rafik, en pédagogue averti, réexamine à la loupe avec son équipe, dans l'arrière-boutique (back-office), les situations de comptoir. Il en décortique les différentes étapes de la dispensation, du conseil ou de la remise de médicaments qui vient d'être réalisée en iden-

tifiant les particularités. Elles forment ainsi des cas pratiques, qui illustrent les cours académiques, renforçant l'apprentissage et la transmission de connaissances en liant la théorie à la réalité quotidienne dans le cadre de la formation continue. Ainsi Rafik remplace les RCP (Résumés des caractéristiques du produit), au centre de la dispensation avec ses collaborateurs, nuancant les prescriptions hors nomenclature avec les conditions de remboursement des médicaments. Rafik s'attelle à ne laisser aucune place au doute en explorant les ressources scientifiques pour valider l'acte pharmaceutique. Dans son diagnostic, il estime qu'il y a, actuellement, beaucoup de contraintes administratives qui entravent l'exercice pharmaceutique, car l'officine est rattachée à de nombreux services publics auxquels elle doit rendre des comptes. Ajoutant que la pharmacie fait partie des professions les plus réglementées et les mieux encadrées, elle pourrait, à ce titre, bénéficier d'une plus grande crédibilité et confiance vis à vis de ces institutions. Cette approche permettrait au pharmacien, selon Rafik Khloufi, de se libérer des contraintes citées. Ce professionnel pourrait ainsi se concentrer sur ses tâches sanitaires au service de la santé de ses patients, du conseil, de la formation continue de ses collaborateurs, de l'accompagnement des malades, du suivi de l'observance des traitements, etc, qui nécessitent un exercice avec beaucoup de sérénité.

Le mot de la fin.

Les solutions apparaissent selon Rafik, avec la présence continue du pharmacien dans son officine à réaliser l'acte pharmaceutique rémunéré, un peu comme la RBP Suisse (Rémunération Basée sur la Prestations). En son absence, cet acte deviendrait un délit, au même titre que la réalisation d'un acte médical en absence du médecin. Pour cela, les groupements de pharmaciens jouent un rôle d'accompagnement et de soutien pour préserver le monopole de la distribution qui fait appel aux compétences. Il en veut pour preuve, une rencontre en 2009, avec un leader non pharmacien du secteur qui avait manifesté une réticence à voir les pharmaciens assumer leurs responsabilités et occuper le secteur.